

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Axxence Aromatic GmbH

Rue: Tackenweide 28

Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein

Téléphone: + 49 2822 68561 0 Téléfax: + 49 2822 68561 39

E-mail: info@axxence.com

Interlocuteur: Safety Team Téléphone: + 49 2822 68561 0

E-mail: safety-documentation@axxence.com

Internet: www.axxence.de
Service responsable: Safety Management

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 2822 68561 99

Information supplémentaire

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassignyl, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959 bnpc@chru-nancy.fr http://www.centres-antipoison.net/

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 1; H224 Acute Tox. 4; H332 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Natural tri-méthylamine

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:







Mentions de danger

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 2 de 13

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser Jet d'eau pulvérisée / Dioxyde de carbone (CO2) / Mousse /

Poudre d'extinction pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH. Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Substance			
	N° CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification (Règlem	nent (CE) nº 1272/2008)	·		
73398-61-5	Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl				
	277-452-2				
			•		
75-50-3	Natural tri-méthylamine				
	200-875-0	612-001-00-9			
	Flam. Gas 1, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H220 H331 H302 H315 H318 H335				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA		
73398-61-5	277-452-2	Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl	89-90 %	
	dermique: DL5	0 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg		
75-50-3	200-875-0	Natural tri-méthylamine	10-11%	
	par inhalation: CL50 = 8,6 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 766 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Dam. 1; H318: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 0,5 - < 5 STOT SE 3; H335: >= 5 - 100			

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 3 de 13

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Eloigner toute source d'ignition. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Risque d'explosion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 4 de 13

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques - Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
75-50-3	Triméthylamine	2	4,9		VME (8 h)	
		5	12,5		VLE (15 min)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
73398-61-5	Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl			
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	177,79 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	25,21 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	43,84 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	12,61 mg/kg p.c./jour
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	12,61 mg/kg p.c./jour
75-50-3	Natural tri-méthylamine			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	3,94 mg/m³
Salarié DNEL,	Salarié DNEL, à long terme		local	4,9 mg/m³
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	9,8 mg/m³



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 5 de 13

Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation			
Milieu environ	nemental	Valeur		
73398-61-5	Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl			
Intoxication se	econdaire	3 mg/kg		
75-50-3	Natural tri-méthylamine			
Eau douce		0,078 mg/l		
Eau douce (rejets discontinus)		0,28 mg/l		
Eau de mer		0,008 mg/l		
Sédiment d'eau douce		0,328 mg/kg		
Sédiment marin		0,033 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		149,82 mg/l		
Sol 0,02		0,02 mg/kg		

8.2. Contrôles de l'exposition









Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Protection des mains

Modèle de gants adapté: Caoutchouc butyle / FKM (caoutchouc fluoré)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Protection contre les risques thermiques

Vêtements ignifuges. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: - trouble

Odeur: ,

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé
3-4 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non déterminé
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 6 de 13

Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair:

non déterminé
10.6 °C

Température d'auto-inflammation: non déterminé DIN 51794

Température de décomposition:

pH-Valeur:

viscosité cinématique:

hydrosolubilité:

non déterminé

non déterminé

non déterminé

facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:non déterminéPression de vapeur:non déterminéDensité:0,91 g/cm³Densité de vapeur relative:non déterminéCaractéristiques des particules:non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 7 de 13

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
73398-61-5	Glycerides, mixed decan	oyl and octa	noyl					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Souris	REACH registration	OECD 401		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Rat	REACH registration	79/831/EWG, Annex V, Part B		
75-50-3	Natural tri-méthylamine							
	orale	DL50 mg/kg	766	Rat	REACH registration	OECD 401		
	cutanée	DL50 mg/kg	>5000	Rat	REACH registration	OECD 402		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	8,6 mg/l	Rat	REACH registration			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l					

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (Natural tri-méthylamine)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Autres informations

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 8 de 13

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
73398-61-5	Glycerides, mixed decand	yl and octa	anoyl				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>53 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH registration	EU Method C.1
75-50-3	Natural tri-méthylamine						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100		Oryzias latipes (Ricefish)	REACH registration	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	28 mg/l		Daphnia magna (puce d'eau géante)	REACH registration	OECD 202
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50	208 mg/l		Pseudomonas putida	REACH registration	DIN 38412-8

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance							
	Méthode	Valeur	d	Source				
	Évaluation	•	=	•				
73398-61-5	Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl							
	Two-phase closed bottle test (ISO 10708)	92,71%	28	REACH registration				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).							
	Two-phase closed bottle test (ISO 10708)	91,26%	14	REACH registration				
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE)	•	-	•				
	Two-phase closed bottle test (ISO 10708) 74,88% 7 REACH registration							
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).							
75-50-3	Natural tri-méthylamine							
	OECD 301C 92% 14 REACH re							
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).							

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
73398-61-5	Glycerides, mixed decanoyl and octanoyl	8,2-10,9
75-50-3	Natural tri-méthylamine	0,245

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 9 de 13

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés;

déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés;

déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE,

MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés

séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de

tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 3+8



Code de classement: FC
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité exceptée: E2
Catégorie de transport: 2
N° danger: 338
Code de restriction concernant les D/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, CORROSIF, N.S.A.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 10 de 13

Étiquettes:



Code de classement:FCDispositions spéciales:274Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3+8



Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

EmS: F-E, S-C

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 2924

d'identification:

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3+8



Dispositions spéciales: A3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L

Passenger LQ: Y340
Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 352
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 363
IATA-Quantité maximale (cargo): 5 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible. fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 11 de 13

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les 100 % (947,8 g/l)

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV

100 % (947,8 g/l) dans les vernis et peintures:

2012/18/UE (SEVESO III):

Indications relatives à la directive P5a LIQUIDES INFLAMMABLES

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations



Date d'impression: 13.03.2025



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 12 de 13

Abréviations et acronymes

Flam. Gas: Gaz inflammables Flam. Liq: Liquides inflammables

Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne

UE: Union européenne

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50% LD50: Lethal dose, 50%

LL50: Lethal loading, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

Facteur M: Facteur de multiplication

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

IATA: International Air Transport Association

DGR: Dangerous Goods Regulations

ICAO: International Civil Aviation Organization

TI: Technical Instructions

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)

SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

NATURAL TRIMETHYLAMINE 10% IN NEOBEE

Date de révision: 13.03.2025 Code du produit: 324120 Page 13 de 13

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

good_come	
Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 1; H224	Sur la base des données de contrôle
Acute Tox. 4; H332	Méthode de calcul
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H335	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)